

ISS GROUP

Code de Conduite ISS

Normes s'appliquant aux activités d'ISS



Code de Conduite ISS

Le Code de Conduite ISS énonce des principes clés qui s'appliquent à l'ensemble des activités et collaborateurs d'ISS.

Ces principes ont trait à :

La conduite individuelle des collaborateurs,
La lutte contre la corruption,
Le respect du droit de la concurrence,
Les relations avec les partenaires commerciaux,
Les normes applicables au lieu de travail,
La responsabilité de l'entreprise

Le Code de Conduite ISS soutient les valeurs ISS et est complété par les politiques, règles et directives d'ISS.

ISS a adopté une politique et un système de signalement « Speak Up », un canal sécurisé et confidentiel pour signaler les problèmes, y compris les violations du code de conduite d'ISS.

Le Code de Conduite fait partie des conditions d'emploi dans l'entreprise.

Notre vision :

« *Connecting people and places to make the world work better* »

Conduite individuelle des collaborateurs

- Les collaborateurs doivent respecter la loi
- ISS attend de ses collaborateurs qu'ils respectent les valeurs de l'entreprise : Unité, Honnêteté, Esprit d'entreprise, Responsabilité, Qualité
- En l'absence de législation ou de règles régissant sa conduite individuelle, chaque collaborateur doit faire preuve de bon sens et agir avec toute la prudence requise
- Les collaborateurs doivent éviter les activités qui sont en conflit avec les intérêts d'ISS et doivent déclarer un conflit d'intérêts potentiel à leur supérieur hiérarchique
- Les collègues, clients et autres partenaires commerciaux doivent être traités avec respect, équité et inclusion
- La discrimination et toute forme de harcèlement, y compris le harcèlement sexuel, sont interdits chez ISS
- Les collaborateurs d'ISS ne peuvent en aucun cas exercer leur travail sous l'emprise de l'alcool ou de drogues
- En cas de doute, les collaborateurs doivent consulter leur supérieur hiérarchique ou un autre responsable de l'équipe

Lutte contre la corruption

- ISS est opposé à toutes formes de corruption et s'engage à combattre de telles pratiques
- ISS exerce ses activités loyalement, en se fondant exclusivement sur la valeur de ses prestations
- Quelle que soit la pratique locale, tout paiement individuel, toute commission occulte ou pot-de-vin entre ISS et des clients, des fournisseurs ou des fonctionnaires sont strictement interdits
- Aucun cadeau ou invitation donné à ou reçu de clients, fournisseurs ou partenaires commerciaux dans le cadre normal des relations d'affaires ne doit avoir pour finalité d'obtenir un avantage illicite. Les contreparties doivent être appropriées aux circonstances, d'une valeur acceptable et conformes aux principes et aux restrictions énoncés dans la politique de Cadeaux et invitations d'ISS

Respect du droit de la concurrence

- Le respect de toutes les lois et réglementations régissant les règles de concurrence est au cœur des pratiques commerciales d'ISS
- ISS ne s'entend pas avec ses concurrents pour fixer les prix, se répartir des prestations ou se partager des marchés
- ISS ne pratique aucune collusion avec ses concurrents pour répondre à des appels d'offres
- ISS ne partage pas d'information et ne discute pas de points concurrentiels (tels que les prix, les remises, les primes, les conditions de vente, etc.) avec ses concurrents



Relations avec les partenaires commerciaux

- ISS exige de ses fournisseurs qu'ils se conforment au Code de Conduite Fournisseur ISS, et que ses clients et autres partenaires commerciaux connaissent le Code de Conduite ISS
- Les services fournis par ISS respectent les normes établies en matière de qualité, de santé, de sécurité, d'environnement, de diversité et d'inclusion sur les sites des clients
- La vie privée de nos clients est respectée et les données y afférentes sont protégées
- Les réclamations des clients sont traitées efficacement, et elles sont considérées comme une contribution précieuse pour constamment garantir un haut niveau de qualité de service

Normes générales de gestion du personnel

- ISS garantit des conditions de travail adéquates à ses collaborateurs, y compris en matière de santé, de sécurité, de bien-être, de diversité et inclusion
- Tous les collaborateurs ont droit à un traitement juste et équitable ; ISS ne tolère aucune forme de discrimination à l'encontre des collaborateurs en matière de recrutement et d'emploi quant à l'origine culturelle et l'ethnicité, la race, l'âge, le sexe, l'identité de genre, le handicap, l'orientation sexuelle, les croyances religieuses, la langue et l'éducation
- ISS respecte la liberté d'association et le droit aux négociations collectives ; tous les collaborateurs ont le droit de constituer des syndicats et d'y adhérer
- ISS n'a recours à aucune forme de travail forcé, obligatoire ou à la traite des êtres humains, ou à toute personne tenue en esclavage ou en servitude
- ISS interdit le travail des enfants.
- ISS assure des salaires adéquats qui – au minimum – respectent la législation et les accords locaux, et soutient l'instauration et la pérennisation de salaires minimaux
- ISS offre à tous ses collaborateurs des opportunités de formation en rapport avec la fonction qu'ils exercent
- ISS respecte la vie privée de ses collaborateurs et protège les données y afférentes

Responsabilité d'Entreprise et Durabilité

- ISS se comporte en entreprise citoyenne dans tous les milieux où elle intervient
- ISS est signataire du Pacte Mondial des Nations-Unies et s'engage à en respecter les Dix Principes
- ISS respecte, soutient et promeut les Droits de l'Homme tels qu'ils sont énoncés dans la Déclaration des Droits de l'Homme des Nations Unies et les Conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail
- ISS s'engage à respecter les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux Entreprises et aux Droits de l'Homme
- ISS s'engage à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à ses activités et à réduire continuellement l'impact environnemental négatif de son activité

- ISS respecte les engagements environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans toutes ses relations avec les clients, les collaborateurs, les fournisseurs et les autres parties prenantes

Les Valeurs ISS

Unité

Nous avons confiance les uns dans les autres, et croyons dans la capacité à créer égalité, inclusion et sentiment d'appartenance pour tous – une culture où chacun peut être lui-même. Cela, signifie notamment réunir des équipes et des talents variés, créer des espaces de collaboration, et s'appuyer et apprendre les uns des autres. Nous savons que quand nous agissons ensemble, nous fournissons une meilleure expérience à nos clients et leurs communautés. Ce n'est qu'en œuvrant ensemble et unis que nous concrétiserons nos engagements.

Honnêteté

Chez ISS, nous sommes fiers de notre héritage, fait d'équité, d'égalité et d'inclusion. Chaque jour, nous nous efforçons de créer une culture collaborative, où les différences et les contributions individuelles sont respectées et célébrées.

Responsabilité

La santé et le bien-être de nos collaborateurs et de nos clients sont notre priorité. Nous voulons que nos collaborateurs soient heureux, qu'ils se sentent valorisés et s'épanouissent. Cela signifie que nous devons consacrer tous nos efforts à créer des environnements de travail sûrs, et à stimuler les communautés au sein desquelles nous travaillons.

Esprit d'entreprise

Chez ISS, nous donnons l'exemple. Cela signifie donner aux personnes les moyens d'agir et d'innover ; qu'il s'agisse de proposer des améliorations et de meilleures méthodes de travail, ou de signaler un comportement qui va à l'encontre de notre vision et de nos valeurs. Nos collaborateurs savent qu'ils ont le pouvoir de faire ce qui est juste.

Qualité

Nos collaborateurs font partie d'une grande famille partageant le même objectif : « connecting people and places to make the world work better ». Nos collaborateurs sont compétents, outillés, motivés et soucieux de respecter les standards les plus élevés 24h/24, 7j/7, 365 jours par an.

Afin de garantir une bonne gouvernance d'entreprise, ISS a adopté un certain nombre de politiques et de normes de conformité, dont certaines sont présentées [ici](#).

ISS a adopté une politique Speak Up afin de fournir un canal sûr et confidentiel pour signaler des problèmes.

La politique Speak Up est disponible [ici](#) (EN) et dans d'autres langues [ici](#). Si vous souhaitez en savoir plus sur le Speak Up, rendez-vous sur la page Conduite responsable des affaires et système de signalement Speak up [ici](#).

Si vous êtes salarié, client, partenaire commercial ou autre partie prenante et vous estimez qu'il y a une violation du Code de conduite d'ISS, de nos politiques ou des lois et réglementations applicables, nous vous encourageons à prendre la parole et le signaler.

En fonction de la nature et de la gravité de votre problème, vous pouvez d'abord vous adresser à votre supérieur hiérarchique ou à votre manager, au responsable local People & Culture (RH), au Directeur juridique local ou votre Directeur financier.

Le système « Speak Up » est hébergé par un tiers indépendant. Le système « Speak Up » est accessible sur le site Web de votre entreprise dans votre langue locale ainsi que sur le site Web du groupe ISS World Services [ici](#).

VOUS POUVEZ AUSSI CONTACTER DIRECTEMENT

Directeur de l'Audit Interne du Groupe

ISS World Services A/S
Buddingevej 197, DK-2860 Søborg, Denmark
Email: issgi-speakup-all@group.issworld.com
Téléphone: +45 3817 0000

Toutes les demandes seront traitées de manière confidentielle et conformément à la politique « Speak Up ».

DOCUMENT CONTROL

Document version: 2.2
Document location: <https://opf.issworld.com/policies-standards/group-legal/regulatory-compliance/code-of-conduct>
Last updated: March 2024
Approved by: Executive Group Management
Responsible: Group Legal
Next review: March 2025